

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 48 (1956)  
**Heft:** 7-8

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

concurrents; il n'est donc pas nécessaire que le relèvement des salaires réels entraîne de nouvelles hausses des prix, et cela d'autant moins que les charges qu'il impliquera pourront être compensées en partie par l'accroissement de la productivité, en partie par une légère adaptation des prix d'exportation aux augmentations qui sont intervenues ailleurs, voire par la compression de certains bénéfices.

Seul le maintien du pouvoir d'achat des masses peut empêcher une nouvelle aggravation des difficultés économiques. Les revendications formulées par les syndicats ne menacent pas l'économie britannique, et d'autant moins si le gouvernement renonce à résoudre les problèmes d'aujourd'hui avec les néfastes méthodes d'hier. En s'opposant à un retour à la traditionnelle politique de déflation qui fait supporter tous les sacrifices aux gagne-petit et qui a déjà causé tant de dommages au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les syndicats s'opposent à des méthodes qui empêchent une utilisation rationnelle des énergies nationales, condition d'une amélioration future de la productivité et de la qualité de la production; ils défendent aussi les positions qu'ils ont conquises, positions dont le maintien est une condition essentielle de l'expansion économique et d'une élévation ultérieure des niveaux de vie des hommes qui travaillent.

## Bibliographie

*Le progrès industriel, sa mesure, son application.* Guide pratique de productivité à l'usage du chef et des agents de l'entreprise. Par Michel Robin. Éditions Radar et Générales S. A., Genève. — Encore une publication intéressante à l'actif de l'éditeur genevois. Une simple énumération des têtes de chapitres donne un aperçu de la substance de cet ouvrage de 200 pages: Le progrès technique; Découverte de la productivité par la statistique; La formule officielle de la productivité; Progrès technique = progrès social = productivité; A la recherche d'un instrument de travail. La deuxième partie qui traite des interventions économiques, envisage les possibilités et limites de l'intervention des pouvoirs publics et du chef d'entreprise. La troisième partie est consacrée à la pratique de la productivité par étalement des frais fixes des entreprises, par l'action sur les dépenses variables, par le facteur humain enfin.

C'est un livre à lire attentivement, si l'on veut bien comprendre ce qu'est exactement la productivité et ce qu'elle peut apporter pour l'amélioration du sort des travailleurs.

*Salariat et contrainte en Tchécoslovaquie.* Par Paul Barton et Albert Weil. Éditions Marcel Rivière & Co, Paris. — L'intérêt de cette importante étude réside non seulement dans sa documentation puisée exclusivement aux sources officielles, mais encore dans la démonstration des liens organiques entre le travail forcé et la contrainte que comporte la condition ouvrière dans un Etat totalitaire.

Pour pouvoir embrasser tous les détails de quelque importance, cette étude se limite à un seul Etat. Le choix de la Tchécoslovaquie comme cas témoin a été imposé aux auteurs par leur connaissance de ce pays.

C'est encore un réquisitoire contre le travail forcé, que la Conférence internationale du travail de cette année a cherché à extirper définitivement.